

Gestion des déchets

Outre les informations disponibles sur le site internet de la Commune (dates des levées, emplacements des déchetteries notamment), les documents ci-dessous réunissent les informations concernant le tri et la valorisation des déchets :

Annexe suivante :

- 8.2 LES FILIÈRES EN UN CLIN D'OEIL (République et Canton de Genève, 2011)

Annexes à consulter sur internet :

Adresse : http://etat.geneve.ch/dt/dechets/a_votre_service-menages_particuliers-7991.html

- 8.3 GUIDE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2011 (publication République et Canton de Genève, 2011).

Ce cahier synthétise pour chaque type de déchets ménagers les informations importantes (quoi ? pourquoi ? comment ?) et tord le cou à certaines croyances.

- 8.4 TROIS ESPACES RÉCUPÉRATION : CHÂTILLON, LA PRAILLE, LES CHANÂTS (publication République et Canton de Genève, 2009)

Ce dépliant situe les trois principaux sites de récupération des déchets du canton, destinés à recycler la plupart des déchets des particuliers.

- 8.5 TRIER SES DÉCHETS ORGANIQUES (publication République et Canton de Genève, 2011)

Ce cahier informe sur les déchets pouvant être compostés et la récupération cantonale des déchets organiques.

- 8.6 GUIDE PRATIQUE : COMPOSTER DANS SON JARDIN (publication République et Canton de Genève, 2007)

Ce cahier traite en détail des différents types de compost ; des bonnes et mauvaises pratiques. Il donne également quelques conseils pratiques pour l'utilisation de l'humus obtenu.

Comment trier?

Les filières de collecte en un clin d'œil



Les déchets spéciaux : à trier dans tous les cas

	RETOUR AU LIEU D'ACHAT	COLLECTES COMMUNALES*	ŒUVRES CARRITATIVES	ESPACES RECUPERATION	REMARQUES / NOTES PERSONNELLES
	Reprise gratuite dans tous les commerces vendant des piles	Dans certaines communes seulement	✗	✓	Toutes les piles et accumulateurs usagés
	Reprise gratuite dans tous les commerces vendant ce genre d'article	✗	✗	✓	Ampoules longues durées et tubes fluorescents usagés
	✗	✗	✗	✓	
	Reprise gratuite dans la plupart des pharmacies	✗	✗	✗	
	✗	✗	✗	✓	
	✗	✗	✗	✓	Restes de produits toxiques, solvants, peintures, engrais, insecticides, etc.

Le papier, le verre et les déchets organiques : à trier prioritairement

	✗	✓	✗	✓	Papier et carton non souillés
	✗	✓	✗	✓	
	✗	✓	✗	✓	Feuilles mortes, branches, gazon, résidus de récolte, etc.
	✗	Dans certaines communes seulement	✗	✗	Epluchures, restes de repas, fleurs fanées, coquilles d'œufs, etc.

Le matériel électrique et électronique : à ramener au lieu d'achat

	Reprise gratuite dans tous les commerces vendant des appareils du même type	✗	Appareils en état de fonctionner uniquement	✓	

Les encombrants : à ne pas abandonner n'importe où

	✗	✓	Meubles et objets en bon état uniquement	✓	
	✗	✓		✓	
	✗	✗	✗	✓	
	✗	✗	✗	✓	
	✗	✗	✗	✓	

Les autres déchets récupérables : à chacun sa filière

	Conteneurs à disposition dans certains commerces	Dans certaines communes seulement	✗	✓	Boîtes de conserves / Canneltes, tubes et barquettes en alu
	Conteneurs à disposition dans de nombreux commerces	Dans certaines communes seulement	✗	✓	Bouteilles de boisson uniquement
	Conteneurs à disposition dans certains commerces	✗	✗	✗	Bouteilles de lait en PE uniquement
	✗	Dans certaines communes seulement	✗	✗	Capsules Nespresso de forme conique uniquement
	✗	✗	✗	✓	
	✗	Dans certaines communes seulement	✓	✓	Habits, textiles et chaussures

Les incinérables : à jeter dans la poubelle ordinaire

	✗	✓	✗	✗	Tous les déchets n'appartenant pas aux catégories précédentes
--	---	---	---	---	---

* L'organisation de la collecte des déchets dépend de chaque commune. Certaines optent pour un système de ramassage en porte-à-porte avec dates de levées. D'autres demandent à leurs habitants de se rendre dans des points de collecte pour évacuer leurs déchets. Des systèmes mixtes mélangeant collecte en porte-à-porte et points d'apport volontaire existent également. Les types de déchets collectés peuvent également varier d'une commune à l'autre. Pour connaître les modalités de levée dans votre commune, renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les œuvres caritatives
Les espaces de récupération

Info-Service 022 546 76 00



affiche détachable

Les œuvres caritatives

Les textiles, habits, objets, meubles, appareils électriques et électroniques encore en état de fonctionner peuvent être donnés à différentes œuvres caritatives. Certaines d'entre elles proposent des solutions de ramassage à domicile.

Armée du Salut www.brocki.ch/geneve
Route de Chêne 20, 1207 Genève / 022 736 15 80

Caritas Genève www.caritasge.ch
Ch. de la Milice 19, 1228 Plan-les-Ouates
Ramassage gratuit à domicile : 022 884 99 99

Centre Social Protestant www.csp.ch
La Renfile Meyrin : rue Alphonse-Large 19, 1217 Meyrin
La Renfile Plan-les-Ouates : ch. de la Cartouchière 7, 1228 Plan-les-Ouates
Ramassage gratuit à domicile : 022 884 38 00
ramassage@csp-ge.ch

Communauté d'Emmaüs www.emmaus-ge.ch
Rte de Drize 5, 1227 Carouge
Ramassage gratuit à domicile : 022 301 57 57
ramassage@emmaus-ge.ch

Croix-Rouge genevoise www.croix-rouge-ge.ch
Vêtements uniquement : collecte dans les conteneurs, les Vêt'Shop ou directement au centre de tri de la Croix-Rouge Ch. Pré-du-Couvent 5A, 1224 Chêne-Bougeries
Collecte à domicile sur appel : 022 349 89 87

Les espaces récupération (ESREC)

Le canton de Genève dispose de trois espaces récupération (ESREC) dans lesquels les particuliers peuvent amener l'ensemble de leurs déchets ménagers (recyclables, compostables, encombrants, toxiques, bois, ferraille, gravats, etc.). Les déchets des particuliers sont repris gratuitement. Les déchets des artisans et des commerçants ne sont pas acceptés.

Espace récupération du Site de Châtillon

Route d'Aire-la-Ville, 1233 Bernex
Lundi - vendredi de 14h30 à 19h30
Samedi - dimanche de 9h30 à 17h
022 420 91 22



Espace récupération de la Praille

Avenue de la Praille 47a, 1227 Carouge
Lundi - vendredi de 14h30 à 19h30
Samedi - dimanche de 9h30 à 17h
022 388 11 99



Espace récupération des Chânets

Chemin des Chânets, 1293 Bellevue
Lundi - vendredi de 14h30 à 19h30
Samedi de 9h30 à 17h
Fermé dimanche et jours fériés
022 774 09 50



Pour toute question
Info-Service
022 546 76 00
info-service-dim@etat.ge.ch
www.ge.ch/dechets